

Création d'un groupe
indépendant de
conseil de la société
civile et élaboration
d'un savoir mondial
transparent sur les
forêts, les moyens
d'existence et le
changement
climatique

Programme ONU-REDD

Avril 2009



Table des Matières

1. Contexte
2. Initiatives de la société civile
3. Eléments nécessaires à un conseil et un savoir indépendants
4. Contexte pour la création d'un Groupe indépendant de Conseil de la société civile sur les forêts, les moyens d'existence et le changement climatique
5. Structure et status actuel
6. Termes de référence proposés
7. Responsabilités proposées du Programme ONU-REDD

Contexte

Un certain nombre de nouveaux mécanismes de financement ont été établis pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci. Les programmes dédiés à la réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD) qui font partie des efforts globaux d'atténuation auront probablement le plus d'impact sur les communautés forestières. En vue de Copenhague, les gouvernements parties de la CCNUCC préparent des plans qui incluront les forêts dans un cadre global d'atténuation du changement climatique. Les interventions REDD bien conçues auront le potentiel de fournir plusieurs bienfaits aux communautés locales ainsi qu'à la communauté mondiale. Ceux-ci comprennent : des incitations monétaires et non monétaires pour des réductions vérifiées des émissions, des écosystèmes naturels préservés, et une reconnaissance accrue de leur rôle historique comme gardiens des forêts. Parallèle au point de vue optimiste qui voit les programmes REDD comme aptes à ralentir la déforestation, faire jouir les communautés de bénéfices et protéger la biodiversité, il est reconnu que les nouvelles initiatives risquent d'être inefficaces et provoquent des conflits si elles ne sont pas menées d'une manière qui renforce les droits et la gouvernance et encourage la transparence et le rendu de comptes lors du développement des politiques.

La pauvreté, la corruption et les tensions sociales qui sont courantes dans les zones boisées n'ont pas seulement engendré des conflits violents et une concentration de la richesse, mais aussi créé une situation dans laquelle des investissements additionnels risquent de catalyser de nouvelles discordes et conflits, à moins que ceux-ci ne soient ciblés de manière minutieuse et équitable. Il existe aussi un risque que les investissements soient trop diffus et dispersés, en l'absence d'initiatives bien coordonnées et de connaissances aptes à les soutenir. Une action efficace sur le changement climatique est maintenant bien trop urgente pour commettre ces graves erreurs.

La création de groupes de conseil de la société civile et les forums ouverts qui permettent des consultations franches sont reconnus comme meilleures pratiques. Par exemple, la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a maintenant un dialogue solide avec la société civile sur la mise en œuvre de ses articles sur les pratiques et peuples traditionnels ainsi que sur les tenures foncières (articles 8j, 10 et 11) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) bénéficie des recommandations d'un groupe de conseil de la société civile. Un forum semblable pour assister les délibérations est nécessaire dans les plus brefs délais ; il collectera à la fois des informations sérieuses, crédibles et démontrées et intégrera les perspectives des acteurs sociaux.



La conception des interventions sur le changement climatique dans les zones boisées est une tâche complexe qui nécessite un apport social et politique tout autant que technique ; ces initiatives devront être ajustées avec le temps, au fur et à mesure que toutes les parties prenantes en apprennent de plus en plus sur le sujet. Il y a une dynamique de représentation accrue des ONG au sein des entités de direction de plusieurs processus et fonds, mais cette dynamique n'a pas encore abouti à un système global d'approfondissement des connaissances. Il est maintenant urgent que la communauté mondiale établisse une démarche qui soit compréhensive et qui s'auto-régule dans le temps. Ses fondements en sont : 1) un soutien à l'échelon national pour établir un cadre légal et réglementaire pour les terres et les ressources ; 2) la création d'un mécanisme de financement responsable afin de garantir que les incitations financières touchent les personnes appropriées ; 3) la création de systèmes de suivi qui ne surveillent pas seulement le carbone et soient transparents et facilement accessibles au public et 4) la création de mécanismes nationaux et internationaux pour assurer un conseil indépendant et une évaluation des performances. Le conseil indépendant et la surveillance transparente offre des contributions afin d'ajuster les arrangements de financement et les systèmes nationaux avec le temps.

Des droits à la propriété forts et une gouvernance des forêts seront nécessaires à assurer que les propriétaires aient suffisamment de motivations pour investir dans le maintien de leurs forêts. Ils sont aussi un élément pre-requis pour cibler des compensations publiques efficaces pour la réduction des émissions et le maintien des stocks de carbone. Des stratégies qui mettent en priorité des motivations pour les communautés encourageront la conservation locale, utiliseront efficacement les fonds publics, et diminueront le risque de catalyser les conflits et de miner le progrès social. Une surveillance transparente des impacts est nécessaire pour vérifier si les buts liés au changement climatique sont atteints, et pour assurer que les projets carbone renforcent les droits des peuples des forêts et promeuvent le développement. Pourtant, l'information seule ne suffira pas sans des conseils indépendants sur les programmes, les impacts et les performances au niveau national et global.

Initiatives de la Société Civile

Un grand nombre d'organisations et d'initiatives internationales ont donné l'alerte quant à la nécessité de sauvegarder les intérêts de toutes les parties prenantes dans les paysages forestiers (les peuples locaux, les gouvernements hôtes, les investisseurs potentiels) et de permettre à des transactions légales robustes et justes de prendre place dans chacun des contextes de l'atténuation du changement climatique, de l'adaptation, et des interventions sur le développement qui y sont liées. Certaines organisations ont également organisé des événements satellites en conjonction avec la CCNUCC afin de faire entendre les voix locales et le savoir spécialisé sur ces questions, mais ces initiatives n'ont pas abouti à une compréhension claire des questions ou de leurs alternatives. Les inquiétudes sur ces sujets et le besoin urgent de partager les expériences sur la manière d'opérationnaliser la réforme de la gouvernance ont nourri la préparation de la conférence majeure sur les Droits, Forêts et Changement Climatique tenue à Oslo en octobre 2008. Lors de cette conférence, des orateurs du monde entier ont fait part de leurs expériences aux négociateurs sur le changement climatique, aux bailleurs de fond, aux leaders de la société civile et aux représentants des organisations internationales. La conférence a produit deux résultats clefs :

1. Un dossier de politiques avec des recommandations (Foundations for Effectiveness/ Policy Brief, RRI 2008); et
2. La création d'un Groupe de Conseil de la Société Civile sur les forêts, les moyens d'existence et le changement climatique



Eléments propres à un conseil et un savoir indépendants

Les objectifs d'un conseil et d'un savoir indépendants sont de fournir aux négociateurs, à leurs gouvernements et aux organisations internationales un avis indépendant et un cadre d'action clair qui garantissent que les réponses au changement climatique promeuvent les droits des peuples des forêts et le développement social et économique. Il vise à offrir un mécanisme d'apprentissage global sur les forêts et le changement climatique et à assurer qu'un conseil indépendant et une révision crédible des fonds et processus soient disponibles à l'échelon mondial. Trois éléments liés aideront à atteindre ces objectifs :

1. La création d'un groupe indépendant de la société civile (CSAG) sur les forêts, les moyens d'existence et le changement climatique pour
 - a. Offrir un avis formel au Programme ONU-REDD, au FCPF, au REDD Contact Group, et autres groupes invités
 - b. Répondre aux requêtes et aux demandes des acteurs internationaux telles qu'ils surviennent
 - c. Concevoir et organiser des réunions pour réviser et partager les expériences mondiales sur les forêts, les moyens d'existence et le changement climatique.

L'objectif est d'offrir une perspective sur ce qui se déroule dans différents pays qui commencent à tester diverses options de REDD, intégrer les visions de la société civile dans la conception et la révision des programmes, valider des standards tels qu'ils sont formulés et mis en œuvre à plusieurs niveaux, et partager des points de vue, soulever l'alerte et offrir un avis quant aux problèmes émergents.

2. L'organisation de réunion dans le style Chatham House pour assurer qu'une analyse pointue est disponible et que toutes les parties prenantes puissent participer de manière candide et partager son savoir tout en fournissant une analyse et des voies à suivre pour le CSAG. En 2009, au moins deux réunions sont proposées : l'une se focalisant peut-être sur la REDD (architecture et options), et l'autre sur une revue des fonds climatiques liés aux forêts (commissionnés par NORAD) qui sera tenue à Oslo. Il est proposé que ces réunions soient conçues sous les auspices du CSAG;
3. Encourager et examiner la recherche, les audits et les analyses afin d'informer les conseils du CSAG et des réunions style Chatham House (ceci étant mené par des institutions internationales crédibles)

Contexte pour la création d'un groupe indépendant de la société civile de conseil sur les forêts, les moyens d'existence et le changement climatique

La société civile est activement engagée dans le partage et l'apprentissage de ces questions. L'Initiative Droits et Ressources (RRI), Rainforest Foundation-Norvège (RFN) et Royaume Uni, FPP, FERN, InterCooperation, RECOFTC, ACICAFOC, Civic Response, TEBTEBBA, et le programme du CGIAR sur l'Action Collective et les Droits à la Propriété travaillent ensemble à produire une compréhension partagée des dimensions sociales du changement climatique et de ses impacts sur les droits, les moyens d'existence et les systèmes sociaux des peuples et communautés des forêts.

C'est dans ce contexte que RRI et RFN en collaboration avec le ministère de l'environnement de Norvège et NORAD ont invité à la conférence sur les Droits, les forêts et le changement climatique



(15-17 octobre 2008, Oslo, Norvège) plus de 100 délégués représentant divers gouvernements, la société civile provenant de pays en développement ou pays bailleurs de fonds, les Peuples Autochtones, les acteurs de la recherche et des institutions multilatérales. Les participants ont demandé au Comité de direction (de la conférence) d'initier le processus de création du groupe de conseil indépendant de la société civile et de groupes d'audit afin de conseiller, guider et surveiller les négociations internationales et les fonds liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique.

Structure et statut actuel

Objectif:

Le Groupe de conseil indépendant de la société civile travaillera avec le Programme ONU-REDD, le FCPF, et le REDD Contract Group pour fournir un avis et une analyse indépendants afin d'assurer que les investissements dans les zones boisées sont efficaces et soutiennent les droits des peuples des forêts et leur développement.

1. Membres actuels du groupe: Le groupe est à l'heure actuelle constitué d'une gamme d'institutions diverses d'Afrique, d'Asie, d'Europe d'Amérique Latine et des communautés de la recherche et du plaidoyer:
 - Asociación Coordinadora Indígena y Campesina de Agroforestería Comunitaria Centroamericana (ACICAFOC)
 - CGIAR System-wide Program on Collective Action and Property Rights (CAPRI)
 - Civic Response (CR)
 - Forests and the European Union Resource Network (FERN),
 - Forests Peoples Programme (FPP)
 - Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education (TEBTEBBA)
 - InterCooperation (IC)
 - Rainforest Foundation-Norway (RFN)
 - Regional Community Forest Training Center for Asia and the Pacific (RECOFTC)
 - Rights and Resources Initiative (RRI) (qui sert à l'heure actuelle de secrétariat)
2. Organisation et Rotation: Le groupe a été créé avec un nombre de membres et s'élargira avec le temps en acceptant de nouveaux membres (voir : critères pour devenir membre). Le groupe initial et intérimaire développera la structure de gouvernance lors de sa prochaine réunion. Cette démarche comporte les aspects positifs d'un départ rapide (étant donné le tempo des activités), agilité (peut fournir des résultats multiples dans de multiples endroits), cohésion (un passif de travail ensemble sur les questions de droits), souplesse dans l'évolution, et efficacité. Le groupe alternera les lieux dans lesquels opérera le secrétariat au sein des différentes organisations, en fonction des exigences du travail et sur des critères d'efficacité. Un site web (www.rightsandclimate.org) existe et sera utilisé pour assurer que le procédé du CSAG sont transparents et accessibles à tous.
3. Critères pour devenir membre: L'appartenance au groupe n'est ouverte qu'aux organisations à but non lucratif et non-gouvernementales. Les membres existants admettront de nouveaux membres sur la base de :
 - Leur expérience et expertise sur les sujets des forêts, des droits de l'homme et/ou des tenures foncières;



- Leur crédibilité de l'organisation et de son engagement à travailler de manière constructive avec le CCNUCC, le Programme ONU-REDD, le FCPF etc.;
 - Leur capacité à travailler de manière constructive avec une vaste gamme d'organisations et de sur un nombre de questions.
4. Principes de base: les principes de base pour la création de ce groupe ont été soulignés lors de la conférence et largement approuvés, tels que:
1. Ne pas essayer d'être représentatif : ce groupe ne supplantera pas d'autres groupes de la société civile ou communautaires qui travaillent sur des objectifs similaires, et il ne jouera pas un rôle de représentation. En particulier, ce groupe ne représente pas les Peuples Autochtones qui ont leurs propres revendications historiques, morales et légales à être représentées sur la scène internationale.
 2. Etre complètement transparent et apte à rendre des comptes: qui sont les membres, leurs positions quant aux négociations, les documents politiques, les minutes des délibérations etc. seront disponibles à tous, publiés largement et postés en ligne (www.rightsandclimate.org), et le groupe sera à l'écoute des requêtes et des positions présentées par les organisations de la société civile et des Peuples Autochtones au niveau global;
 3. Prévoir d'évoluer plutôt que de créer une structure élaborée; celle-ci devra être flexible, agile et dynamique étant donné le calendrier des événements menant à Copenhague;
 4. Le groupe déterminera sa propre structure, qui travaillera avec une vaste gamme d'acteurs sociaux sans pour autant diluer son efficacité;
 5. Le groupe opérera en amont de la REDD et des fonds Carbone (c'est à dire les Nations Unies et la Banque Mondiale), pour fournir un conseil aux gouvernements qui investissent dans ces fonds, aux négociateurs et enfin à la CCNUCC;
 6. Le groupe se concentrera sur les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique qui ont des implications directes sur les zones boisées, les peuples et les communautés des forêts.
5. Travaux analytiques de base: Les membres du groupe soutiendront séparément un nombre d'activités qui produisent déjà suffisamment de preuves crédibles, de fondements empiriques et d'analyse pour informer les processus évoqués ci-dessus. Par exemple, les membres soutiennent déjà le travail analytique suivant (Liste non exhaustive):
- Outils pratiques pour assurer que les droits et tenures des peuples des forêts soient inclus dans les processus REDD et leur mise en œuvre, y compris les règles et pratiques sur les contrats, le consentement libre, préalable et donné en connaissance de cause, l'engagement des mouvements sociaux et leur organisations etc.
 - Mécanismes concrets pour la réalisation des droits au travers du développement d'interventions dans des pays et régions clef, y compris les réponses à la spéculation foncière et le vol des terres, et les ajustements des cadres légaux et réglementaires et leur mise en œuvre.
 - Analyse des défis à l'adaptation au changement climatique, prédits ou déjà évidents, et les démarches concrètes en accord avec les aspirations sociales, culturelles et d'existence des personnes qui vivent de la forêt.
 - Dimensions légales des droits à la forêt et au carbone de la terre, des questions de compensations foncières et d'existence, de la restitution des terres, et des structures sous-jacentes (légales, judiciaires, réglementaires) des contrats REDD.

- Développement des standards gouvernant les Marchés volontaires du carbone pour garantir le respect des droits et des bénéfices locaux.
- Assurer que les institutions et normes gouvernant les fonds de carbone forestier et les fonds forestiers améliorent les droits et bénéfices des peuples des forêts et ont suffisamment de mécanismes de contrôle pour adresser les plaintes.
- Rôle pour les initiatives sous-nationales et locales d'atténuation et d'adaptation sur les forêts et le changement climatique

Termes de référence proposés du CSAG

Les propositions suivantes ont été émises après une série de conversations avec les organisations membres du CSAG et les représentants du Programme ONU-REDD:

1. En accord avec le Programme ONU-REDD, (et peut être avec le FCPF et le REDD Contact Group) le groupe indépendant de la société civile offrira son analyse et ses recommandations au Conseil des Politiques (Policy Board) du Programme ONU-REDD;
2. Les conseils ainsi fournis seront totalement indépendants et n'auront pas d'implications liantes pour le Programme ONU-REDD ou autre entités affiliées;
3. Le Groupe sera libre de donner ses conseils aux acteurs de la société civile afin d'assurer la transparence;
4. Le Groupe ne cherchera pas à être financé par le Programme ONU-REDD, mis à part le coût de sa participation aux réunions et autres événements sur lesquels ils se sont mis d'accord;
5. Le Groupe préparera un plan pour assurer la participation active au niveau local et national des organisations des Peuples Autochtones et de la société civile au sein du CSAG et de ses activités.

Responsabilités proposées du Programme ONU-REDD

1. Le Programme ONU-REDD établira des termes de référence formels pour le Groupe de conseil indépendant de la société civile et une invitation à répondre de manière régulière à ses délibérations politiques;
2. Financera les coûts de déplacement et logement pour au moins un représentant du CSAG pour qu'il/elle participe aux réunions du Conseil des Politiques du Programme ONU-REDD;
3. Fournira au Groupe l'agenda et la documentation liée au Conseil de Politiques sous une condition de confidentialité jusqu'à ce que les documents soient rendus publics par le Programme ONU-REDD.

